

Chronique de la faculté des lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **18 (1944)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Sur proposition de la Faculté des lettres, l'Université a décerné les grades et certificats suivants en juillet et octobre 1944 :

Doctorat ès lettres: Mme Carmen Leu-Llorens, licenciée ès lettres ; M. André Rivier, licencié ès lettres.

Licence ès lettres (diplôme d'Etat): Mlle Marie-Louise Bettens (français, allemand, anglais, histoire) ; MM. André Borboën (français, latin, anglais, histoire), Jean-Louis Cornuz (français, allemand, anglais, histoire), Jean Hugli (français, latin, allemand, histoire), Bruno Kehrli (français, allemand, anglais, philosophie), Marc Mayor (français, latin, grec, histoire), Henri Rebeaud (français, allemand, italien, géographie) ; Mlle Emilie Zumbrunn (français, latin, anglais, philosophie).

Licence ès lettres (diplôme d'Université): M. Louis Vulliémoz (français, anglais, histoire, philosophie).

Certificat d'études françaises: Mlles Rachel Bursteinas, Maria Cicognani ; Mme Laura Colonnetti (mention *bien*) ; Mlles Louise van Dantzig, Nelly Ewentow (mention *très bien*), Liane de Facci Negrati (mention *bien*) ; MM. Giacinto Furlan, Ferdinand Koradi (mention *bien*), John Lamb ; Mlles Hedwig Parlagi, Anne-Marie Zen Ruffinen.

COMPTES RENDUS DES SOUTENANCES DE THÈSES

Le jeudi 29 juin 1944, Mme Carmen Leu-Llorens se présentait devant ses directeurs de thèse, MM. les professeurs Adrien Bovy et Hans Hahnloser, de Berne, pour défendre son étude sur les *Eléments médiévaux de l'architecture baroque*. Le doyen de la Faculté des lettres, M. le professeur André Bonnard présidait aux débats.

C'est la première fois qu'une thèse d'histoire de l'art est présentée à la Faculté des lettres de Lausanne¹. Hélas ! la naissance de cette « fille aînée » allait se dérouler dans une atmosphère fort pénible ; et ceux qui remplacèrent les fées autour du berceau — je veux dire : les professeurs qui attaquaient la thèse — jetèrent plus de méchants sorts et de paroles peu flatteuses sur cette

¹ Le chroniqueur oublie une thèse de 1927 : J. Oberst, *Die mittelalterliche Architektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz*. (N. d. R.)

enfant terrible, qu'ils n'eurent de sourires et de compliments pour la candidate. Celle-ci, il est vrai, arborait un sourire si satisfait (et certainement beaucoup plus inattaquable que sa thèse) qu'il n'y avait guère à s'inquiéter pour elle. Une cuirasse de fatuité, une absence totale de sens des convenances chez elle firent qu'il n'y eut pas à proprement parler de soutenance de thèse, mais seulement de longs palabres ou de violents coups de griffes, surtout lorsque le doyen de la Faculté entreprit, mais un peu tard, de refaire l'éducation de la candidate. Tâche délicate ! la Faculté dut s'avouer battue...

C. STAMMELBACH.

* * *

Les thèses de lettres ne sont pas toutes des ouvrages de l'esprit ; elles n'ont pas toutes pour objet les grands problèmes critiques, ni pour matière les grandes œuvres ; et quelques-unes n'intéressent que d'assez loin l'art ou la pensée. Les nombreux auditeurs qui, le 17 juillet dernier, étaient réunis à la salle du Sénat pour la soutenance de la thèse de M. André Rivier, savaient que, cette fois, l'austère et rare plaisir d'un débat spirituel leur serait donné : Le sujet de la thèse, *Le tragique d'Euripide*, et la personnalité intellectuelle du candidat les assuraient qu'il serait question ce jour-là du domaine des grands sentiments, et que la discussion porterait sur les problèmes les plus graves, les plus — et les seuls — actuels.

M. Aebischer, vice-doyen, ouvrit la séance pour donner aussitôt la parole à M. Rivier qui exposa, dans la langue la plus lucide et la plus ferme, la raison et l'objet de son travail. Si Euripide, dit-il, est un des auteurs sur lesquels on a beaucoup écrit, c'est que sa personnalité artistique est une des plus complexes qui soient. N'a-t-elle pas même, par certains de ses aspects, égaré quelques savants jusqu'à représenter ce grand poète comme une sorte de rhéteur usant de la scène comme d'une puissante tribune ? D'autre part, l'étude d'une œuvre d'art exige du critique un effort d'examen intégral, même s'il bénéficie des travaux de ses devanciers ; car il n'y a, dans ce domaine, ni progrès ni résultat acquis, et, devant chaque esprit qu'elle émeut, une œuvre poétique paraît avec tout son mystère, sa surprise, et toute son illumination.

La tragédie attique, telle qu'Eschyle l'a constituée, est une action, « définie comme la rencontre, la confrontation de l'homme et des puissances suprêmes du cosmos ». Cette structure de caractère métaphysique, impliquant un contenu religieux, Euripide l'a reçue d'Eschyle et de Sophocle. L'a-t-il détruite ? Beaucoup l'ont affirmé, au nom des doutes et des angoisses qu'Euripide répand dans ses ouvrages, des critiques qu'il exerce à l'égard des dieux. Mais un examen prolongé a conduit le candidat à une autre vue, qui forme sa thèse même : celle d'une distinction rigoureuse entre deux aspects de l'œuvre du grand Tragique. D'une part, la série des pièces que la tradition la plus ancienne a reconnues comme les plus belles, et qui, malgré l'ombre inquiète dont elles voilent le visage des dieux, mais ombre où l'on sent leur présence, où l'on aperçoit avec une douloureuse acuité leur figure, relèvent profondément de la

tragédie d'Eschyle et de Sophocle ; et, d'autre part, une série d'ouvrages moins parfaits, non moins intéressants, qui ne constituent pas des tragédies manquées, mais qui marquent, chez cet artiste si divers, un autre plan du souci, non plus motivé par l'inquiétude métaphysique, mais par le goût très moderne d'une invention nouvelle sur le plan dramatique, l'invention de ce que M. Rivier a appelé le « drame romanesque ». Et le candidat émet l'hypothèse féconde d'une sorte d'intermittence du sentiment tragique dans le cœur du poète, qui, aux hauts transports d'émotion religieuse, fait succéder des périodes de pure curiosité esthétique, selon un rythme mystérieux et nécessaire.

Sur le ton de la conversation la plus libre et la plus courtoise, M. le professeur Victor Martin adressa au candidat quelques objections portant sur deux points essentiels : sur la notion même du tragique dont use M. Rivier dans son étude, et sur la notion du symbole à l'aide de laquelle il a prétendu dégager la signification fondamentale de telle ou telle tragédie d'Euripide. Peut-être a-t-on été généralement surpris de voir M. Martin quitter dès l'abord le terrain historique, où son autorité est si grande, et poser le débat sur le plan esthétique. Il semble que M. Rivier n'eut pas grand'peine à établir que sa notion du tragique avait précisément un caractère historique, qu'elle était celle-là même que lui fournissait la tradition attique d'Eschyle et de Sophocle et telle que la définit Aristote, avec plus ou moins de bonheur, avec l'assurance du moins que confère un héritage assez direct. Il chercha à montrer, d'autre part, qu'il entendait par symbole quelque chose d'inhérent à une œuvre et qui, en effet, rend compte de son sens profond : telle l'opposition de la lumière et de la mort dans *Alceste*. S'avisant fort ingénieusement d'une remarque de Thibaudet sur une interprétation de *Madame Bovary*, M. Martin tendit à faire sentir que la vie toujours jeune des œuvres d'art tient à la capacité qu'elles ont d'offrir comme un support à toutes sortes de symboles changeants et divers. M. Rivier soutint, au contraire, que l'œuvre d'art a un sens propre, rigoureux, conditionné, qui fait à la fois sa valeur et sa modestie — qui fait aussi le devoir et la modestie du critique — et qu'il s'agit de découvrir, au sens le plus sévère du terme. Et c'est avec un très grand intérêt que l'auditoire vit s'affronter ainsi deux conceptions de la critique.

M. le professeur André Bonnard tint à insister tout d'abord, en raison même du talent du candidat et de l'audace de son dessein, sur la rigueur scientifique du travail présenté et la qualité de sa bibliographie. Puis il l'attaqua, avec une admirable vigueur, sur l'interprétation de quelques pièces d'Euripide, en particulier d'*Iphigénie à Aulis* et des *Bacchantes*. Objection fondamentale, parce que portant sur la notion même du hasard, si importante dans la vision qu'on prend du tragique grec. Hasard interprété par M. Bonnard comme une force aveugle, irrecevable, comme la conscience d'une contradiction métaphysique, laissant le héros à son pur débat intérieur, sans secours ; conçu, au contraire, par M. Rivier comme le signe sensible et déchirant de l'absence de la divinité, mais d'une divinité sentie comme existante, et qui prend ainsi son

sens à la fois terrible et religieux. Hasard conçu, en somme, par M. Bonnard, comme l'ombre du crépuscule des dieux, par M. Rivier, comme l'horrible et pieuse vision de leur absence. Ce qui conduit le candidat à montrer Euripide ne doutant jamais, du moins sur le plan tragique, que d'un doute conscient de son objet, et à faire paraître, dans la scène finale des *Bacchantes*, là où M. Bonnard ne reconnaît que le suprême malheur de l'homme détruit par la fatalité, la figure nécessaire d'un dieu qui se manifeste avec toute son horreur, mais qui encore se manifeste.

Admirable débat, car il y a toujours quelque émotion au spectacle de deux esprits si proches par leur souci, leur intention, leur exigence, et que sépare la différence irrémédiable de leur vision la plus intime. Admirable encore, parce que touchant à notre conscience la plus actuelle, et suscitant, sur l'exemple d'une tragédie d'Euripide, le débat même inscrit dans l'œuvre, qui mesure son éternité. C'était assez pour donner tout son prix à cette belle séance.¹

Jacques MERCANTON.

* * *

M. P.-O. Walzer, licencié ès lettres, a reçu l'autorisation d'imprimer sa thèse sur *J.-P. Toulet*. Le prix Whitehouse lui a été décerné pour l'aider à couvrir ses frais d'impression.

* * *

La séance d'ouverture des cours de la Faculté a eu lieu le lundi 16 octobre à 17 h. 15, à l'auditoire III^{ter}, devant un nombreux public d'étudiants, de professeurs et de membres des Etudes de Lettres. Après que M. le doyen Bray eut adressé de sages conseils aux étudiants et leur eut en particulier rappelé que les études de lettres ont pour objet la formation de maîtres secondaires et non d'écrivains, M. le professeur H. Miéville fit une admirable leçon sur *L'intention philosophique de Nietzsche*, à l'occasion du centenaire de la naissance du philosophe.

* * *

M. Ch. Lehrmann, privat-docent, a été chargé d'un cours sur *La pensée judéo-arabe dans l'histoire de la philosophie: de Philon à Maimonidès*, qui complétera le cours de M. Miéville sur *Les grands problèmes philosophiques de Plotin à la Renaissance*.

* * *

¹ On se réjouira d'apprendre que l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide sera jouée à Lausanne, au cours de l'hiver, par la troupe du Théâtre municipal, dans la version de M. André Bonnard. Ainsi, Euripide, parfois tenu par la critique en moindre estime que ses devanciers, affrontera la seule épreuve qui soit décisive pour juger un auteur dramatique : celle de la scène.